

# SOFIAL

## Lotissement "L'Orée du Bois"

### PA n° 089 287 22 Z 0001

Département de l'Yonne

## Commune de PARON

# PLAN DE MASSE

"La Plaine du Bois de Saint-Bond"

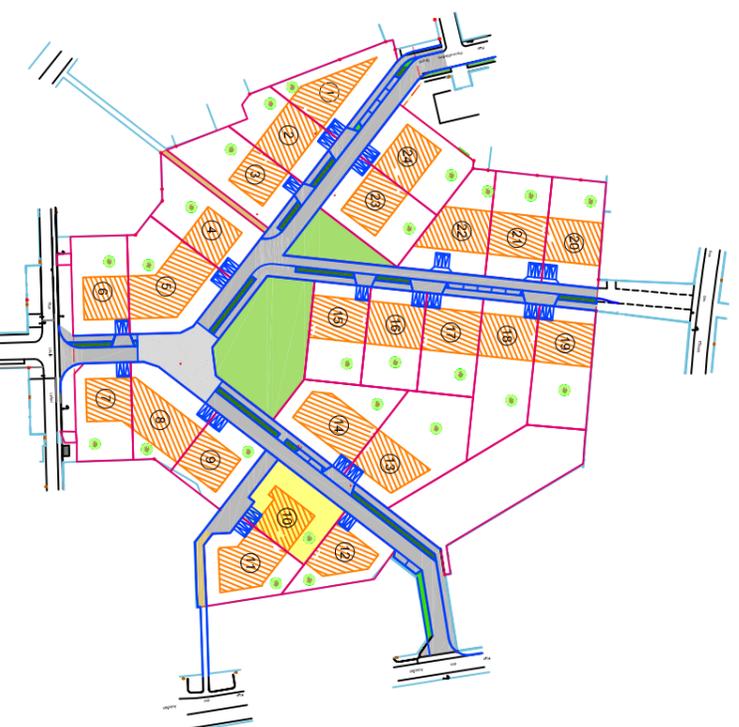
## Lot n°10

Cadastre : Section AL n°191p, 199p et 235p

Superficie mesurée indicative : 702 m<sup>2</sup>

Echelle 1/250<sup>ème</sup>

### PLAN DE SITUATION



SAS SOFIAL  
1 rue Charles Fabry  
72013 LE MANS CEDEX 2  
Tél : 02.43.43.49.45  
Mail : aurelie.simon@lelievre-immobilier.com

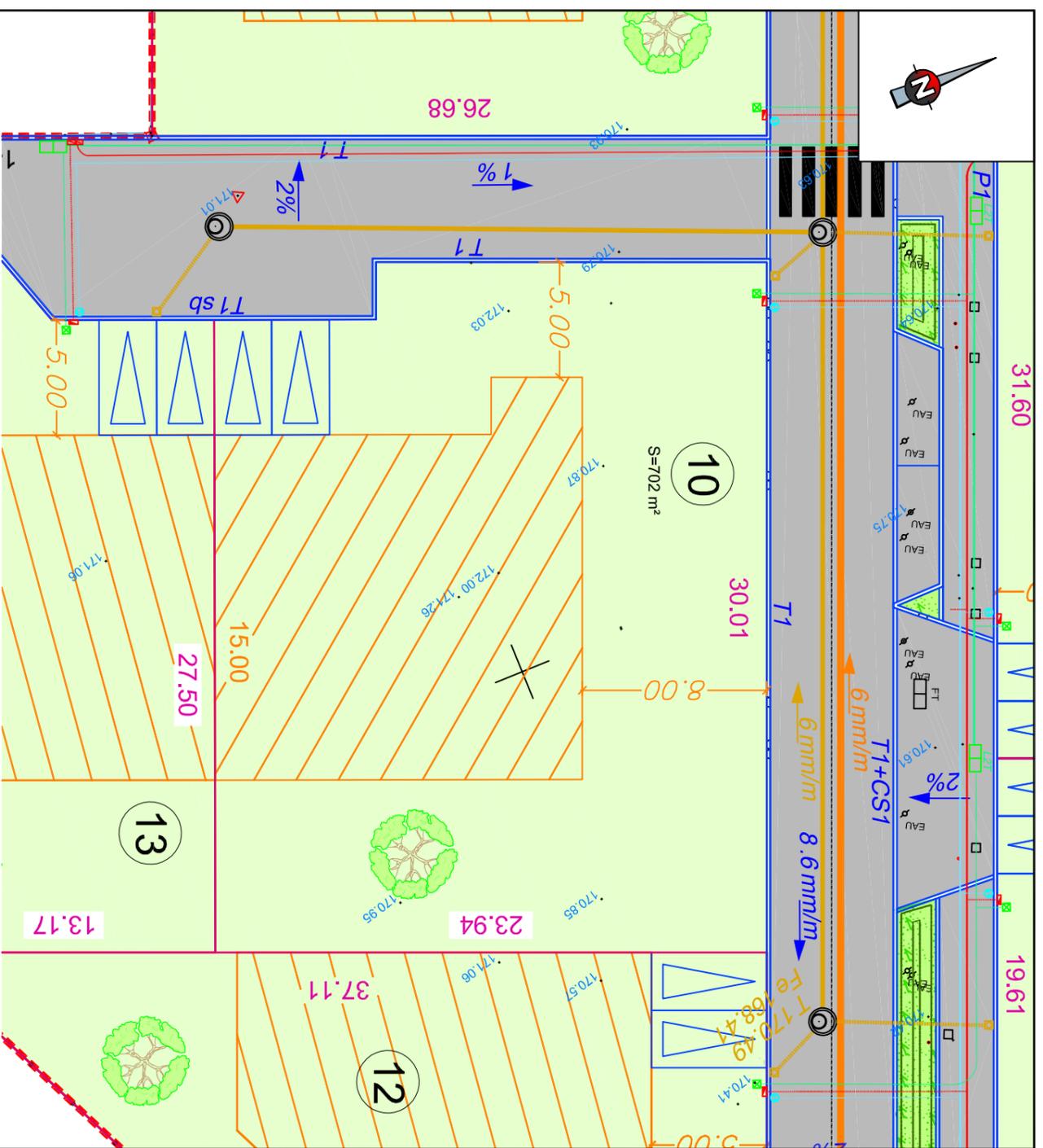
Le référent Immobilier

DOSSIER  
92640-43674  
DATE  
10/06/2022



**GEFA**  
GÉNÉRALISTES-EXPERTS • INGÉNIEURS ASSOCIÉS  
BUREAU DE L'ESSONNE  
22, avenue de Ganay  
91490 MILLY-LA-FORÊT  
01.64.98.95.46  
milly@gefa-expert.com

**LELIEVRE-EXPERT**  
CONSULTEUR VALONNIER QUALITÉ



### LEGENDE

Voie, revêtements et espaces verts

Réseau Eaux pluviales  
Regard de visite Ø1000  
Collecteur ø300

Réseau Eaux usées  
Collecteur ø200  
Branchement ø160  
Regard de visite Ø1000  
Regard de branchement

Réseau Adduction d'Eau Potable  
Canalisation de distribution  
Branchement individuel  
et regard de complage

Réseau ENEDIS basse tension  
Câble réseau 3x150<sup>2</sup>  
Câble 4x35<sup>2</sup> (branchement)  
Coffret réseau (REMBT)  
Coffret de branchement (CIBE)

Réseau Télécommunication  
Fourreaux PVC 3ø45  
Fourreaux PVC 2ø28  
+ Regard de branchement 30x30  
Chambre L2T

• 113.10 Cotation de nivellement TN

Equipement

2 Places de "pour" Imposées charge acquéreurs  
2 x 2.50m x 5.00m

Enrobés  
Traitement différencié des zones de rencontres  
(zones conviviales) type enrobés cloutés ou similaire  
Stabilisé  
Espaces verts

Arbre de haute tige obligatoire (charge acquéreur)  
Position donnée à titre indicatif - Mention obligatoire sur PC

Bordures béton

Urbanisme

Périmètre du Lotissement  
(article L442-1-2 du C.U.)

Zone de constructibilité maximales  
données à titre indicatif  
(sous réserve de la stricte application des  
prospécts mentionnés au document  
d'urbanisme en vigueur, variant suivant  
la nature du projet envisagé).

Sentier piétonne et cycles  
(Servitude de passage pour piétons  
et véhicules à constituer, sur la sente,  
au profit des parcelles au Sud, hors  
lotissement, pour desserte ponctuelle)

**NOTA :**  
Les implantations des différents ouvrages réseaux  
sont indicatives et sont susceptibles d'évoluer en fonction  
en fonction des études techniques ultérieures à mener  
avec les concessionnaires, syndicats publics,  
et fournisseurs (étude d'éclairnement, etc.).  
Les limites sont données à titre indicatif sous réserve  
du bornage contradictoire (bornage en cours).  
Les cotes et superficies seront définitives  
qu'après bornage contradictoire.